

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 00.148

L'An Deux Mille, le 29 décembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

20 DECEMBRE 2000

DATE D'AFFICHAGE

20 DECEMBRE 2000

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, M. CARRIE, Adjoint

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, GERMA, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN-CROUE, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. QUENTIN, SIMONNET, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. BOISNARD représenté par M. GERMA
M. CAMPAGNE représenté par M. MERLE
M. DONZIER représenté par M. BUJARD

ABSENTS-EXCUSES : MM. GAVEN, ANGIBAUD, Melle ISENDICK, M. MALBOIS, M. POTENNEC.

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 25
Nombre de Votants : 28

M. COASSIN a été élu secrétaire de séance.

OBJET : AMENAGEMENT DE L'AVENUE EMILIE
APPEL D'OFFRES OUVERT

VOTE : UNANIMITE

Dans le cadre du programme de voirie, les Services Techniques ont élaboré un Dossier de Consultation d'Entreprises relatif à l'aménagement de l'avenue Emilie.

Les travaux à exécuter ont pour objet l'aménagement complet de la chaussée et des trottoirs, la pose de bordures, la réfection des réseaux eaux pluviales et eau potable ainsi que la création d'un réseau d'éclairage public.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée le 27 octobre 2000, la limite de réception des offres était fixée au 04 décembre 2000. La Commission d'Ouverture des Plis s'est réunie le 07 décembre 2000 et le vendredi 15 décembre 2000 et a décidé de retenir l'offre de l'Entreprise DAVID pour un montant de 1.144.512,20 Frs TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU le Dossier de Consultation d'Entreprises établi par les Services Techniques
- VU l'avis de la Commission des Travaux
- VU le choix de la Commission d'Ouverture des Plis du 15 décembre 2000
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver le projet de réalisation des travaux concernant l'Aménagement de la rue Emilie
- d'approuver la procédure de consultation par voie d'appel d'offres ouvert engagée par les Services Techniques pour l'Aménagement de cette rue
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à conclure et à signer les pièces nécessaires à la réalisation du marché à intervenir avec :

* l'Entreprise DAVID pour un montant de 1.144.512,20 Frs TTC

- d'imputer les dépenses correspondantes sur le budget communal

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 4 janvier 2001
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS